

Eth Journal de Montesquiou

Bulletin Municipal de Montesquiou-Avantès Décembre 2019 - n°24

LE CHÊNE DE LA COURNÈRE

Au XVII^{ème} siècle, alors que la chasse aux sorcières faisait rage dans tout le pays, le village de Montesquiou n'était pas épargné car d'étranges disparitions étaient attribuées à VANTESIA, une sorcière aussi puissante qu'insaisissable. Elle faisait régner un climat de peur, la population se cloîtrait, confinait le bétail laissait perdre les récoltes et désertait même l'église ; si bien qu'en 1622, le cardinal Cabossart fit dépêcher de Rome deux chasseurs de sorcières de renom international. Après des semaines de traque, les valeureux Géraud Camelio et Lucius Couletus eurent raison de la diabolique et la firent brûler attachée à cet arbre. Suite à ces événements les deux compères devinrent des héros, le village pris le nom de Montesquiou Avantès et ses habitants les Avantésiens, en référence à la sorcière ; quant à ce



Bovins autour de Vantésia à la Cournère

chêne il a, depuis, la particularité de ne jamais perdre ses feuilles.

Légende ou pas, la Cournère ne serait autre que le fils caché de Vantésia et son esprit habiterait les bois alentours en attendant de venger sa mère.

Bonne route la nuit tombe.

SITE CLASSÉ

Notre commune, ainsi qu'une partie de celles de Lescure et de Camarade sont « en site classé » depuis juin 2013. On peut être d'accord ou pas, mais c'est un fait et la mesure de protection des paysages s'applique. C'est pourquoi un cahier de gestion du site a été rédigé avec l'aide des services de l'Etat, du PNR et surtout d'un certain nombre d'habitants qui ont alimenté les groupes de travail. Une communication à la population a eu lieu le 13 novembre 2019, pour faire un état de l'avancement des actions entreprises.

Ont pris la parole tour à tour :

Jérôme Péreira, pour la partie concernant l'agriculture. Il a fait le bilan des mesures agro-environnementales et climatiques dont ont pu bénéficier 15 exploitations agricoles en site classé, pour un montant d'aides de 200 000€ sur 5 ans.

Pierre Lehimas, inspecteur des sites, a ensuite présenté l'intégration des bâtiments agricoles dans les paysages. Les contraintes inhérentes au site classé ont été rappelées : rencontre préalable avec l'architecte des bâtiments de France et la DREAL (gratuit), respect d'un nuancier établi lors des travaux du cahier de gestion, allongement des délais de réponse.

AGENDA :

Notez d'ores et déjà cette date : **le 26 janvier 2020** les aînés se réuniront pour **le traditionnel repas** offert par la mairie. Les personnes qui souhaitent s'y associer peuvent le faire, en s'inscrivant à l'avance et en réglant leur repas au traiteur.

Le recensement aura lieu du **15 janvier au 16 février 2020**.

Les **élections municipales** sont prévues les 15 et 22 mars 2020.

EDITORIAL



Quel est l'inventeur de Vantésia ? Et qui est Vantésia ?

Lors de la randonnée nocturne de la fête, un tableau a été accroché au chêne de la Cournère. Le texte est reproduit ci-contre. Mais qui est cette sorcière ? De quoi est-elle encore responsable ? Est-ce elle qui a vandalisé la signalisation du Ratabou ? Est-ce elle qui a fait pleuvoir sur la soirée de la fête ? A contrario a-t-elle retenu l'orage jusqu'à la fin de la randonnée ???

Merci aux auteurs de Vantésia. Ils ont bien fait chercher et réfléchir... Était-ce une ancienne légende ? Pourquoi n'était-elle pas connue ?

Le cardinal Cabossart a été vite identifié : l'abbé Bonzom étant originaire de Cabosse... Lucius Couletus également. Géraud Camelio a donné plus de travail... Encore fallait-il songer à inverser les syllabes du prénom ! Mais pourquoi en 1622 ?

Encore merci et bravo ! Nous avons maintenant trouvé la cause de tous les ennuis pouvant survenir à Montesquiou.

A chaque fois qu'il se passera quelque chose... Ce sera la faute à Vantésia... ou à son fils !

Jocelyne FERT, maire



Laure Chevillard paysagiste au PNR a fait état d'un carnet de croquis des arbres remarquables réalisé pendant l'été par une stagiaire, ainsi que de l'étude des murets de pierre sèche faite en 2016. Fabien Malais de l'ONF a présenté le projet de piste qui sera réalisée en 2020 ou 2021 pour permettre l'exploitation de nouvelles parcelles de la forêt communale.

Et Gilles Domenc, directeur du Sycoserp (syndicat rivière) a exposé les travaux effectués au niveau du Volp. En fin de réunion, Robert Bégouën a remis à la commune un exemplaire de son dernier ouvrage sur la grotte d'Enlène. Ce livre peut être consulté en mairie. Le cahier de gestion est également à disposition en mairie et sur le site internet de la commune.

Une réunion sur « **santé et environnement** » sera organisée au cours du 1^{er} trimestre 2020.

ETAT CIVIL :

Deux naissances pour cette fin d'année : Louis Perreu du Quérot le 20 octobre 2019 et Olivia Pons du village le 15 novembre 2019. Bienvenue à ces nouveaux habitants et félicitations aux parents.

RÉFECTION DES MURETS DE CRABÉ

A la fin du mois d'octobre, alors que l'automne commençait à colorer nos belles forêts, quelques concitoyens et une équipe de l'ISCRA se sont lancés dans la réfection de deux murets à Crabé. Après quelques conseils précis et bienveillants de Julien Ségner, chef d'équipe de l'ISCRA, la troupe s'est mise au travail. Chacun trouva sa place naturellement, les bons mots et rigolades permirent à chacun d'oublier une météo quelque peu capricieuse.

Grâce à cette initiative des murets vont être restaurés sur une vingtaine de mètres. La technique utilisée correspond au mieux à celle qu'employaient les anciens : mur en pierres sèches avec la matière trouvée sur place. Le groupe fut d'une efficacité et d'une cohésion remarquable et le premier muret fut remonté en quelques jours.

La réfection de ce mur réveilla pour quelques-uns une certaine nostalgie d'un temps où les corvées quasi institutionnalisées étaient nombreuses. Chacun venait mettre la main à la pâte pour créer ou entretenir le bien de tous, un moment de travail sans que



les bruits et les odeurs de moteur nuisent aux discussions, un temps d'union et de partage où le seul allié des hommes est la nature et ce qu'elle nous offre.

Bref, chacun des participants conservera un bon souvenir de ces quelques jours passés à bouger de la pierre.

Cette opération s'est déroulée à l'initiative de la commune, soutenue par le PNR et avec l'appui technique (et financier) de l'association Montagne et Patrimoine dont le président est Yves Rougès. Le CAUE a donné les préconisations et devra valider le chantier, afin de débloquer les financements du département (30%) et de la région (20%).

RATABOU

Au début de l'été, les panneaux en ardoise du Ratabou ont été vandalisés. Ils auront tenu 8 ans, ce n'est pas si mal. Les motivations du ou des auteurs restent une énigme. Plainte a été déposée à la gendarmerie. La commune étant assurée contre le vandalisme, les panneaux ont pu être refaits à neuf, sur un matériau composite, dans des délais raisonnables. Ils sont homogènes, avec une jolie calligraphie et ont été réinstallés par des conseillers municipaux et des bénévoles. Merci à eux. Les flyers sur le circuit et l'interprétation des arbres sont toujours à disposition à la mairie.



ACTU EN BREF

VOIRIE

Point à temps réalisé par les services de la communauté de communes sur de nombreuses routes communales sur 7 jours, ainsi que 200 mètres de fossé sur le chemin de Caville.

Création d'un fossé par l'entreprise Sentenac sur le chemin communal qui mène chez Joël Bonzom. Sur cette même voie, un drain a été posé par l'entreprise Malet, là où il n'était pas possible de créer un fossé. Regoudronnage des zones qui le nécessitaient.

Busage du fossé de Bouch par Patrick Sentenac ; cela élargit et facilite la circulation sur cette partie de la route.

Ces travaux sont financés à 30% par des crédits DETR (Dotation d'Etat aux Territoires Ruraux).

Courant novembre l'entreprise Mangin a réalisé les travaux de sécurisation de la place en créant un massif arboré.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES

En juin-juillet, l'entreprise Murillo a donné un « coup de jeune » à la salle des fêtes, en refaisant les peintures intérieures. (Subvention département : 30%) L'isolation thermique au niveau du plafond a fait apparaître un phénomène d'écho inattendu. Un

acousticien est venu réaliser une étude et donnera des préconisations pour atténuer ce désagrément.

RECENSEMENT

En 2015 nous avons fait le recensement de la population. 5 ans déjà... Et il va falloir recommencer.

Ce sera du 16 janvier au 15 février 2020. Yvette Laffont, agent recenseur, passera vous voir et vous proposera de vous recenser vous-même, par internet. Ça va plus vite, c'est plus facile et plus confidentiel. Yvette vous donnera les codes nécessaires. Si vous n'avez pas internet, vous pouvez passer à la mairie où un ordinateur est mis à disposition. Et si vous ne voulez pas procéder au recensement informatique, vous pourrez toujours remplir les fiches habituelles. Pour mémoire, le recensement est obligatoire, pour les habitations, y compris les habitations mobiles, et pour tous les habitants. Vous trouverez dans ce bulletin une note éditée par l'INSEE pour de plus amples informations.

Inscription sur la liste électorale

Les élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2020.

On peut encore s'inscrire pour voter jusqu'au 7 février 2020. Il suffit de se présenter en mairie avec une pièce d'identité, une attestation de domicile et si possible son

ancienne carte d'électeur. L'inscription sur la liste électorale est un acte volontaire.

ADRESSAGE

Annoncée fin 2018, la démarche d'adressage a été longue à se mettre en œuvre. Il a fallu attendre l'accord pour la subvention DETR. (50% pour ce dossier), puis valider les noms des rues. Rien d'original, pour la plupart, ce sont les noms des chemins communaux qui ont été retenus. La Poste est ensuite intervenue pour numérotter les bâtiments. Le Conseil Municipal a validé cette numérotation le 5 novembre. Introduits dans le « guichet adresses », les numéros, avec les noms des rues et leurs coordonnées GPS seront utilisés dans quelques mois. Un courrier vous sera envoyé avec votre nouvelle adresse. Les plaques avec les numéros seront installés soit sur les maisons, soit sur les boîtes aux lettres.

FEU DE LA ST JEAN

Le 22 juin sur la place du village, à hauteur des marronniers, le feu de la St Jean a eu lieu dans une ambiance festive et conviviale. De nombreux avantésiens avaient fait le déplacement pour déguster quelques grillades, lors d'une soirée réussie. Cela a également permis de brûler les branches des platanes qui avaient été taillés en janvier.

MESSE À LA VIERGE

La date du 7 juillet avait été prévue avec l'abbé Mario pour faire une messe à Notre Dame des Champs aux Espalats. Mario aimait bien monter à la vierge, y dire la messe et partager le repas avec les habitants. Malheureusement, il nous a quittés le 25 juin, quelques jours avant.

Merci au Père Bertrand d'avoir trouvé une solution pour maintenir ce temps de partage. Merci au Père Antoine Reneaut d'être venu avec sa guitare (mais sans sa caravane). Merci aux 75 participants d'être venus malgré tout. Et surtout, merci à Mario d'avoir assuré tant qu'il a pu.



THÉÂTRE À MONTESQUIEU

Le 28 septembre, la salle des fêtes de Montesquieu, accueillit un spectacle proposé par les Théâtrales en Couserans. De superbes et ingénieux gradins en bois, une salle idéalement préparée, confirmant le professionna-



lisme et l'investissement de cette association pour faire vivre et découvrir le théâtre dans les territoires ruraux. A travers leur pièce « Péronille » la compagnie « DisDonc », nous transporta, dans un univers alliant des chants, du clown, et maniant avec enthousiasme l'art du semi personnage, les deux actrices jouant Péronille à tour de rôle. Cette pièce, inspirée du livre de Marie Darrieussecq et Nelly Blumenthal « Péronille la chevalière » a vite conquis la salle, nous entraînant dans une aventure chevaleresque aux multiples rebondissements, une belle histoire qui osa finir sur une invitation à la tolérance et à l'ouverture d'esprit.

L'humour, la qualité d'interprétation, les astucieux décors, et la musique de Coco Guimbaud ont séduit les spectateurs de tous âges.

Après des applaudissements nourris, Emmanuelle Lugten et Sophie Huby les deux interprètes, se sont livrées avec simplicité au jeu des questions réponses avec ceux qui le désiraient.

En somme une après-midi réussie !

BIENS SECTIONNAUX

Biens sectionaux qu'es aquò ?

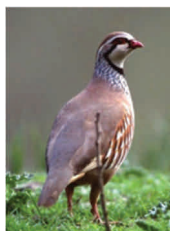
Les biens communs sectionaux, trouvent leur racine à l'époque gallo-romaine. Au cours du Moyen-Age, les villageois sont alors très attachés à ces « communs » (aujourd'hui appelés sectionaux), et doivent résister aux seigneurs qui cherchent à se les approprier. Ces terres servent aux plus modestes, qui en retirent les éléments de leur survie (pacages, cultures vivrières, bois). La révolution de 1789 reconnaît la propriété privée, en même temps que la propriété collective, et donc, aussi, les biens de sections des communes...

Ces biens de sections constituent une spécificité de certains départements de montagne. Aujourd'hui le code général des collectivités territoriales nous explique : « la section de commune est une partie d'une commune possédant à titre permanent et exclusif des biens aux droits distincts de ceux de la commune » « les habitants ayant leur domicile réel et fixe sur cette section ont la jouissance des

biens de la section ». Pour faire simple ces biens sectionaux encore présents à Burch sont une particularité dont la gestion n'est pas complètement communale. En effet, si un changement, ou la vente, de tout ou partie de ces terrains est décidé par le conseil municipal c'est après accord de la majorité des électeurs de la section. Il est donc complètement possible de racheter une partie de biens sectionaux dès l'instant où la majorité de la communauté concernée est d'accord. Il apparaît à plusieurs habitants du hameau qu'il serait préférable de garder ce statut, qui reste un espace de démocratie directe et dont la gestion n'a jamais posé de problème à Burch.

Pour discuter de tout cela et pour définir ensemble quel avenir nous souhaitons donner à ces terrains, nous pourrions nous réunir, nous les habitants de Burch, et pourquoi pas toutes les personnes intéressées. Les citoyens séduits par cette idée peuvent joindre José Mégret.

ACCA



Ah ! Quel plaisir de refouler la campagne au petit matin avec ces senteurs d'automne et les chiens excités comme des puces !!! Les papiers sont à jour, les plans de chasse bien préparés dans la tête, mais ça ne se passe jamais comme prévu. 3 lâchers de perdreaux et faisans nous ont régalié ce début de saison avec cette chasse aux perdreaux, certes peu sauvages, mais qui nous offre de beaux moments. Le faisan reste bien ancré. Et au jour d'aujourd'hui, plusieurs oiseaux sont encore bien présents, et quel plaisir de les voir tous les matins ! Le gros gibier est lui aussi bien représenté cette année. Les équipes de sanglier ont trouvé bien à faire depuis le 15 août. L'équipe du chevreuil a attaqué mi-novembre. Et oui, il faut aussi profiter du passage des palombes.

La nouveauté : la bague du cerf. Bien heureux celui qui en profitera. Tout à l'air d'aller bon train, mais restons vigilants car ce n'est pas toujours rose. Un ami chasseur a encore trouvé la mort dans le département. Et c'est dans cette optique que nous avons organisé avant le début de chasse une réunion avec les responsables de battue des communes voisines pour les responsabiliser sur leurs devoirs. Nombre d'entre eux étaient présents, mais apparemment ceux de Montesquieu ne se sont pas sentis concernés !!! Il en va de même pour la manifestation avec les agriculteurs devant la préfecture à Foix le 23 octobre dernier. C'est sûr, il vaut mieux aller à la chasse que de défendre ses intérêts. Profitez bien de cette saison et profitons bien de ce que la nature nous offre. A bon entendre.

Christophe Laille, président de l'ACCA

COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, grâce à votre participation la fête locale a été réussie.

La rando du crépuscule du vendredi soir a attiré une centaine de marcheurs qui sont plus ou moins passés entre les gouttes !



Le repas basque du samedi animé par la banda du Bout du pont et la soirée disco avec Kin Tapage ont remporté eux aussi un succès certain.

Nous tenons à remercier l'abbé Bertrand qui a maintenu la messe du dimanche et la Country de Lescure qui a su animer avec entrain et gaieté la fin d'après-midi.

L'autre temps fort de ce semestre a été le repas-concert : "La voix de Johnny" donné au mois d'Octobre. Là encore vous avez répondu présents ! Pour notre plus grand plaisir plus de 200 personnes ont dégusté les "mounges" de Didier qui étaient succulentes ! Grâce à vous toujours et à la générosité des donateurs de lots, nous avons réalisé une tombola dont les bénéfices (560 €) ont intégralement



été remis à l'association Partage Handicap. Après le repas, l'interprète Joé Arlandis a fait revivre quelques grands titres de Johnny Halliday.

Un "grand merci" encore à tous les bénévoles qui viennent nous prêter main forte et donner de leur temps pour le montage et démontage du chapiteau.

Les membres du comité vous souhaitent à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année sous le signe de l'amitié, de la convivialité et du partage.

Les membres du Comité des Fêtes.

LES POTOS DU CHÂTEAU

Chers concitoyens, ce dernier bulletin municipal de l'année nous donne l'occasion de faire un bilan des activités qui se sont déroulées au château de Miramont d'en Bas, organisées par l'association « les potos du château ». Un des points forts fut l'organisation de la représentation du spectacle de cirque de Soliloques en août. 120 personnes sont venues suivre les élucubrations du clown à la fraîche, sous nos arbres. Merci aux 25 bénévoles qui ont rendu cet événement possible, car en termes de mise en place des installations et de la cuisine, il y avait de quoi faire ! Un merci particulier aux voisins Nadine et Julien qui ont prêté un pré pour nous servir de parking.

En septembre ce furent 12 stagiaires qui bénéficièrent d'une initiation à l'auto-hypnose. Pas de quoi faire des démonstrations farfelues à la mode des prestidigitateurs d'antan. Il s'agissait plutôt d'explorer en quoi notre mental peut contribuer aux guérisons de nos maladies. Notre formateur, le Dr Jean Denis, a même fait une initiation en entrée libre le vendredi soir à la salle des fêtes. Ce mois-là nous avons accueilli au château Christian Brioudes, que certains d'entre vous connaissent bien pour avoir été l'ancien propriétaire du château.



L'amour pour ce lieu chargé d'histoire, l'accordéon et la convivialité réunissent l'ancien et les nouveaux propriétaires du château. C'est donc tout naturellement que Christian est venu avec de nombreux amis célébrer à Miramont d'en bas son passage à la retraite.

Au-delà des événements festifs et culturels, « Les potos du château » c'est aussi l'organisation des chantiers participatifs pour réhabiliter le lieu. Ainsi, pour ce deuxième hiver, nous avons restauré un deuxième toit, celui de l'étable. Vingt bénévoles se sont relayés pour que cela soit possible. Après deux ans au château, nous sommes au sec. Ne manque plus que le double vitrage pour améliorer encore l'isolation du bâtiment. Prochaine étape : la mise en place de l'assainissement. Ainsi, à l'hiver 2020, nous espérons être au chaud grâce à la chaudière à copeaux déjà installée. Plus les « gros » travaux seront derrière nous, plus les habitants du château et les Potos auront de l'énergie pour organiser de nouveaux événements. Pour nous aider dans ce projet, vous êtes les bienvenus ! Les appels à coups de mains sont diffusés sur notre page Facebook « les toits de Miramont » ou par mail (lespotosduchateau@gmail.com). Nous NOUS souhaitons encore de belles rencontres au sein de la communauté avantésienne pour 2020 et nous VOUS souhaitons le meilleur pour vous et vos proches.

Les potos du château



LE COCHONNET

Le cochonnet avantésien poursuit sa route pleine de succès sur les terrains de pétanque d'Ariège et d'ailleurs. Des entraînements sont organisés régulièrement sur la place du village et des compétitions également. Les licenciés du club souhaitent à tous les avantésiens une excellente année 2020.

Le cochonnet avantésien

RÉDACTION : Laurent BONZOM, Guillaume COUZINET, Jocelyne FERT, José MEGRET – Photos : BEGOUEN, DENIS, FERT, MARTY

PERMANENCE MAIRIE : ouvert au public le mardi de 14h à 18h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Réception sur rendez-vous.

TEL : 05 61 66 30 58

MAIL : montesquieu.avantes.mairie@wanadoo.fr

SITE INTERNET : www.montesquieu-avantes.fr